Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le 26/02/2026
ID : 037-213700255-20260224-2026_06_DELIB-DE

Berthenay

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Indre et Loire
Commune de Berthenay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Février 2026

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 Février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 14
Représentés par pouvoir : 0
Nombre de conseillers votants : 14

L'an deux mille vingt-six le vingt-quatre février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, s'est assemblé salle de convivialité – Halle Sportive de Berthenay, sous la présidence de Mr LOYAU-TULASNE Christophe, Maire. La séance a été publique.

Présents au début de séance : Mr LOYAU-TULASNE Christophe (Maire), Mr BERTRAND Jacky (1er Adjoint), Mr EMAILLE Gilles (2ème Adjoint), Mr MENDEZ Patrick (3ème Adjoint), Mr BEAUPLAT Nicolas, Mme DEPAUL Valérie, Mme DORANGE Annie, Mme FAIRIER Emilie, Mr GUILMET Patrick, Mme NAULEAU Marie-Anne, Mr ROCHEREAU Sébastien, Mme SALGUEIRO Audrey, Mme SAUNIER Françoise et Mme YVELIN Carole, Conseillers Municipaux.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer, Monsieur LOYAU-TULASNE ouvre la séance à 19H10.

A été nommé secrétaire de séance : Mme SAUNIER Françoise

Délibération n°2026/06 : Cimetière – Révision des tarifs
Rapporteur : Monsieur le Maire

Le cimetière relevant du domaine public de la commune, la délivrance de concessions en son sein est encadrée par les articles L 2223-1 et L 2223-13 du code général des collectivités territoriales.
Ainsi les concessions attribuées au sein du cimetière de Berthenay relèvent de plusieurs catégories : sépultures traditionnelles, concessions en cases de colombarium, concessions en cavurne.

Les tarifs des concessions ayant été votés en 2007, il convient d'actualiser la grille tarifaire, selon les propositions ci-après :

Type	Durée	Nouveau tarif
Concession simple (achat ou renouvellement)	15 ans	170 €
Concession simple (achat ou renouvellement)	30 ans	300 €
Case de colombarium : achat	15 ans	600 €
Case de colombarium : renouvellement	15 ans	500 €
Case de colombarium : achat	30 ans	950 €
Case de colombarium : renouvellement	30 ans	750 €
Cavurne : achat	15 ans	450 €
Cavurne : renouvellement	15 ans	350 €

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le 26/02/2026
ID : 037-213700255-20260224-2026_06_DELIB-DE

Cavurne : achat	30 ans	700 €
Cavurne : renouvellement	30 ans	650 €
Superposition ou urne supplémentaire	/	80 €
Jardin du Souvenir		Gratuit

Après avoir exposé les éléments ci-dessus, Monsieur le Maire propose de passer au vote de cette délibération.

Décision :
Ceci exposé,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2223-1 et L 2223-13 relatifs au régime des concessions,
Vu la délibération n°1 du conseil municipal en date du 28 Juin 2007 réactualisant la tarification des concessions et fixant la tarification des cases de colombarium,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- fixe les tarifs des différents types de concession et d'opérations funéraires tels que proposés ci-dessus pour application à partir du 1er Mars 2026,
- charge Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.

Le Maire,

MAIRIE DE BERTHENAY (Indre-et-Loire)

Christophe LOYAU-TULASNE

La Secrétaire de séance

Françoise SAUNIER